

Mémoire de la Table de concertation de Laval en condition féminine

Présenté dans le cadre de l'étude du Comité permanent de la condition féminine de la Chambres des communes

Sur le réseau de refuges et de maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes et la violence par un partenaire intime.

Depuis quelques années, de nombreuses intervenantes sur le terrain constatent une hausse du nombre de femmes en situation de vulnérabilité vivant des problématiques multiples et complexes (violences, santé mentale, précarité financière, femmes immigrantes ou sans statut, utilisation de substances psychoactives, etc.) venant chercher de l'aide au sein des ressources lavalloises. Afin d'avoir une meilleure vision de l'ampleur du phénomène, la TCLCF et ses membres ont mené une vaste recherche afin de dresser le *Portrait des femmes en situation de vulnérabilité à Laval* (TCLCF, 2015).

Cette étude a notamment mis en relief le déficit criant en termes d'hébergement communautaire, en particulier pour les femmes. Les constats face à cette situation sont éloquentes : 98 % des organisations lavalloises interrogées doivent référer des femmes en situation de vulnérabilité vers d'autres ressources et dans 57 % des cas vers d'autres régions¹. Avec seulement 9 ressources d'hébergement communautaire pour personnes en situation de vulnérabilité pour une population de 437 413 personnes², dont uniquement 3 ressources non mixtes pour femmes (violence conjugale), les refus pour manque de place sont quotidiens³.

Déjà au début des années 2000, Laval était en deçà du nombre de places disponibles en hébergement pour femmes victimes de violence conjugale en regard de la population et de ses besoins, en comparaison avec les autres régions du Québec. On y dénotait alors un manque de 26 places. Dans la foulée de ces constats, 19 places ont été créées en 2005 et aucune autre depuis, laissant toujours Laval face à un déficit de place. Dix ans plus tard, ces maisons d'hébergement affirment se retrouver avec des taux de refus comparables, voir même plus élevés, que lors de l'ajout de places. Leurs plus récentes statistiques sont révélatrices : 401 femmes refusées pour manque de place et 205 femmes et enfants en raison de problématiques autres ou plus prégnante que la violence conjugale, en 2016-2017. Bien que ces chiffres soient alarmants, ils ne témoignent que partiellement de l'ampleur des besoins. En effet, ils ne tiennent pas compte des femmes qui ont été dirigées directement hors région (en l'absence de

¹ Table de concertation de Laval en condition féminine (2015). *Portrait des femmes en situation de vulnérabilité à Laval*. Laval : TCLCF, 142 p.

² INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 2018. *Profil de la région administrative 13 – Laval*.

³ 600 refus à l'Aviron en 2017-2018, seule ressource d'hébergement communautaire à Laval dédiée aux adultes en situation d'itinérance. Aviron (2018). Rapport d'activités 2017-2018, p.3.

ressource existante) ni des femmes hébergées à Laval pour violence conjugale mais réorientées vers une autre ressource en court de séjour en raison d'une problématique prédominante (santé mentale, dépendance, sans domicile fixe, etc.).

Faute de ressource pour femmes en difficulté à Laval, de places et de ressources suffisantes en violence conjugale (crise et 2^e étape), on assiste à Laval à un vaste phénomène de portes tournantes où les femmes sont référées d'une ressource à l'autre, renforçant le cycle de l'instabilité et menaçant leur sécurité. Ainsi certaines femmes mentionnent se promener d'une ressource à l'autre pour ne pas se retrouver à la rue ou en viennent à devoir déformer la réalité de leur situation pour être admises selon les critères des organismes offrant de l'aide. D'autres refusent de quitter leur région et d'abandonner le peu de repères et de réseau d'entraide qui leur reste, ce qui est particulièrement le cas des femmes avec enfant⁴. Les Lavalloises en difficulté sont donc souvent confrontées à devoir faire de nombreuses demandes d'aide, et se heurtent à des refus systématiques avant d'obtenir le soutien adéquat, ce qui contribue à les revictimiser et à nourrir le cycle des violences et de l'exclusion.

Dans ce contexte de multiples références, de trajectoire d'aide discontinue et de manque criant d'hébergement pour femmes (violence conjugale et en difficulté) et leurs enfants, il apparaît incontournable de travailler activement à la création d'une ressource d'aide et d'hébergement pour femmes en difficulté à Laval et de soutenir les projets d'hébergement pour femmes victimes de violence en cours développement, avec un financement adéquat.

Recommandations :

- Assurer le développement de ressources d'hébergement non-mixtes pour femmes en difficulté à Laval pouvant accueillir les enfants;
 - Offrir un continuum d'hébergement (d'urgence à longue durée)
 - Offrir de l'accompagnement pendant et post-hébergement
 - Offrir des services d'intervention pour les enfants

- Soutenir le développement de logements sociaux et communautaires, abordables et subventionnés, de qualité et sécuritaires ainsi que des coopératives d'habitation pour la région de Laval.

La Table de concertation de Laval en condition féminine (TCLCF) est un regroupement féministe régional travaillant avec ses membres à l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des femmes, tant aux plans social, économique et politique. Elle veille à ce que les droits et les intérêts des femmes, particulièrement des Lavalloises, soient respectés.

⁴ Table de concertation de Laval en condition féminine (2018). *État des lieux sur les conditions de vie des Lavalloises : des enjeux sous enquête. Hébergement pour femmes en difficulté et accessibilité aux ressources pour les femmes en situation de handicap et les femmes sourdes victimes de violence.* Laval: TCLCF, 11 p.